

COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE CHIGNY

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance ordinaire du****8 octobre 2020**

L'an deux mil vingt, le huit octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de St Etienne de Chigny dûment convoqué le 1^{er} octobre deux mil vingt, s'est réuni à la Salle Ronsard en séance ordinaire, sous la présidence de M. Régis SALIC, Maire.

Etaient présents : M. Régis SALIC, Maire, Mmes Brigitte BESQUENT, Mélanie LUSSEULT, Agnès DEMIK, MM Didier LEMOINE et Gilles MARY, Adjointes au Maire,
Mmes Martine ARCHAMBAULT, Corinne DELPORTE, Murielle GENTY, Estelle MARTINS, Florence RIGOLET, Jean-Michel ARNAUD, Guy DELFORTRIE, Davy GARCON, Rodolphe GUILLON, Eric IMBERT, Didier MORISSONNAUD, Philippe PARENT, conseillers municipaux

Etaient excusées : Mme Murielle GENTY donne pouvoir à M. Philippe PARENT
Mme Florence RIGOLET
Mme Agnès DEMIK

LECTURE ET COMMENTAIRES DU DERNIER COMPTE-RENDU DE CONSEIL

Monsieur le Maire ouvre la séance, rappelle les délibérations prises lors du conseil municipal du 8 septembre 2020 et donne la parole aux membres présents.

Vu l'assentiment constaté des Membres présents,

Le Conseil Municipal décide d'accepter, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 8 septembre 2020, tel qu'il est transcrit au présent registre des délibérations.

Puis il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Davy GARCON, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. En outre, il a été décidé d'adjoindre à ce secrétaire, Mme Aurélie BRETTE BOURSIN, qui assistera à la séance mais sans y participer.

Délibération n° 2020-10-048

1°) Tours Métropole Val de Loire : rapport d'activités 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ACTE de la transmission du rapport d'activités métropolitain pour 2019.
- PREND connaissance de son contenu.

Délibération n° 2020-10-049

2°) Tours Métropole Val de Loire : participation groupement de plantes fleuries

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 1414-3-II,

Vu les articles L 2113-6 à L 2113-8 du Code de la commande publique,

- DECIDE d'adhérer au groupement de commandes entre les communes de Chambray-lès-Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Fondettes, Parçay-Meslay, Rochecorbon, Saint-Genouph, Savonnières, Saint-Etienne-de-Chigny et Tours Métropole Val de Loire concernant la fourniture de plantes fleuries,
- APPROUVE la convention constitutive qui définit les modalités de fonctionnement du groupement de commandes, jointe en annexe,
- PRECISE que la commission d'appel d'offres sera celle de Tours Métropole Val de Loire,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout acte afférent.

Délibération n° 2020-10-050

3°) Tarifs

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 16 voix pour et une abstention,

- VALIDE la grille tarifaire.

4°) Information et points divers

Présentation des délégués aux commissions communautaires :

Monsieur le Maire confirme la nomination des délégués du conseil municipal aux commissions métropolitaines.

Rendez-vous du Maire

Activités de maraichage : présentation d'un projet d'installation en maraichage d'habitants de Saint Etienne de Chigny. Plusieurs implantations à l'étude.

Déléguée Départementale de l'Education Nationale (DDEN) : La DDEN fait l'interface entre les écoles et les mairies.

Assemblée générale de l'Association des Maires d'Indre-et-Loire (AMIL) : Cédric de Oliveira est largement réélu Président.

Visite du Président du Conseil Départemental et du Directeur Paumier et du Président de Val Touraine Habitat : les deux visiteurs ont montré un réel intérêt pour le site du théâtre de verdure.

Hôtel restaurant de Beauvois : rencontre avec le propriétaire et la directrice et suivi de la mise en conformité du bâtiment.

Projet de création d'un bar tabac à l'ancienne auberge : il n'est plus possible d'ouvrir de bar tabac. Le projet s'orienterait désormais sur un bar restaurant.

Syndicat des Mobilités : le manque de liaison entre la commune et Tours a été souligné. Ont été évoqués : le développement de Resabus, la création d'un arrêt à Pont Clouet.

Directeur pôle espace public : le financement de la requalification de RD 952 est abordé.

Vitamines& : les créneaux d'occupation ont été adaptés au COVID.

SMAT : réinstallation vendredi prochain.

Licence IV de l'ancienne auberge : le prix demandé par le propriétaire est trop élevé. Les négociations sont en cours

Implantation de l'antenne relais : l'entreprise SADE mandatée par Bouygues Telecom travaille en concertation avec la métropole sur l'implantation d'une antenne relais à la Queue de Merluche. Des mesures de performance sont en cours, elles permettront de déterminer le site le plus pertinent en limitant l'impact pour les habitants du secteur.

Une autre antenne est prévue à Pont Clouet.

Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement de l'aéroport international de TOURS (SMADAIT) : le syndicat poursuit sa réflexion sur les subventions accordées à Ryanair

Rapport des commissions :

Aménagement – voirie – environnement :

La commission aménagement a procédé à l'inventaire des panneaux de la commune. Les panneaux abimés ou manquants seront remplacés. Des panneaux spéciaux pour les abords des écoles seront posés.

- Les plantations autour de la salle Croizat seront réalisées en octobre.
- Les travaux d'éclairage public rue des Acacias sont suspendus dans l'attente de la réponse du SIEIL.
- Un arrêt Personne à Mobilité Réduite sera implantée Chemin de la Maurière, à proximité de la salle Croizat.
- Sogetrel, l'entreprise chargée du déploiement de la fibre sur la commune, travaille sur le secteur de la Queue de Merluce. Le Domaine de Beauvois sera desservi en 2021.
- Gymnase et salle Jean Binet: une étude thermique permettra de déterminer les axes d'amélioration des performances énergétiques.

Entretien travaux

- L'angle du city park sera renforcé afin de maintenir la terre qui ravine.
- La porte de la salle Croizat sera réparée le 16 octobre, la salle pourra alors être mise en service.
- Cimetière Pont de Bresme : l'ossuaire sera construit la semaine prochaine.
- Contrôle d'accès : les travaux sont désormais terminés. Les badges sont en cours de programmation.

Jeunesse

- La commission jeunesse continue son travail sur les rythmes scolaires. La commission a travaillé sur les horaires, l'impact de la suppression des temps d'activités périscolaires.
- Le Conseil des Jeunes travaille sur des aménagements complémentaires au city park : banc, garage à vélo. Autre projet plus ambitieux : maison de Jeunes.
- Le service travaille sur la mise en place d'une charte du transport scolaire afin d'assurer la continuité dans la prise en charge tout en régularisant les horaires.
- Afin de répondre aux impératifs sanitaires cet hiver, les toilettes seront équipées de point d'eau complémentaires pour le lavage des mains. Les points extérieurs seront retirés.

Communication

- La commission prépare la prochaine Actu et travaille sur le nouveau site internet de la commune.

Culture

- L'après-midi jeu de société est reporté au 6 décembre en raison du passage de badges des archers le même jour.

- Le groupe Station Kaméléon se produira en concert le 21 novembre.
- La bibliothèque accueille une sculpture d'Alain Doulay pour quelques mois.

Questions diverses :

- Les conseillers s'interrogent sur l'état d'avancement du projet de maison médicale et rappellent l'urgence du dossier.
- Un préprojet existe. L'équipement devait être implanté rue des Acacias sur les terrains communaux disponibles mais la contrainte de pente rend l'accessibilité PMR difficile. La nouvelle équipe recherche donc d'autres terrains.
- Val Touraine Habitat sollicitée sur le projet recommande la construction d'une grande maison d'habitation en centre bourg qui pourrait accueillir des activités médicales et paramédicales et être reconvertie en habitation au départ des praticiens.
- Des kinésithérapeutes souhaiteraient s'installer en location sur un projet porté par la mairie.
- L'idée d'agrandir l'actuel cabinet en y intégrant le locatif voisin est évoqué mais les contraintes sont importantes (charges et locataire)
- Intervention d'un Stéphanois : M Larderet remarque que les abords de la salle Croizat manquent d'entretien et s'interroge sur l'inaction de la municipalité. Les adjoints indiquent que cet espace n'est pas encore rétrocédé à la commune. Il revient à Touraine Logement d'en assurer le nettoyage. L'entreprise intervient la semaine prochaine.

La séance est levée à 21h20.